INITIALES DU MAIRE S.F.G. 7369 INITIALES DU SEC.-TRÉS. DH

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES

Le conseil de la municipalité de Pointe-aux-Outardes siège en séance ordinaire, ce lundi 8 mai 2023 en la salle du Conseil et à laquelle sont présents :

Monsieur	Jean-François Gauthier,	maire suppléant
Monsieur	Robert Leblanc,	conseiller
Monsieur	Georges Jean,	conseiller
Madame	Jocelyne Bouchard,	conseillère
Monsieur	Denis Cardinal,	conseiller

Et

Madame	Dania Hovington,	dir. gén. /gref-très.

Cinq (5) citoyens assistent à la rencontre.

OUVERTURE

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 19 h 30 et vérifie le quorum.

2023-05-094
7369

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Denis Cardinal, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le point " Affaires nouvelles " demeure ouvert et que l'ordre du jour soit ainsi accepté.

2023-05-095
7369

ADOPTION DES DERNIERS PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bouchard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter tel quel les procès-verbaux de la réunion ordinaire du 11 avril 2023 et de la séance spéciale du 24 avril 2023.

QUESTIONS DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Monsieur le maire suppléant invite les membres du conseil à poser des questions.

2023-05-096
7369

DÉPÔT DES RAPPORTS

- Rapports financiers

Dépôt : rapport sur les recettes et les dépenses en date du 30 avril 2023.

- Aqueduc

Secteur Pointe-aux-Outardes :	1 852 m³, moyenne :	66 m³/jr
Secteur Les Buissons :	4 972 m³, moyenne:	178 m³/jr
Station de recherche :	non disponible	
Camping de la Rive :	non disponible	

- Service incendie de Pointe-aux-Outardes

Rapport d'activités du service de sécurité incendie pour le mois d'avril 2023.

- M.R.C. de Manicouagan

Procès-verbal : Aucun

Formules Municipales - No 6614-MST-spécial

INITIALES DU MAIRE
J.F.C.
7370
DV
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Il est proposé par le conseiller Robert Leblanc, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter le dépôt de ces rapports.

2023-05-097
7370

CORRESPONDANCE

Reçue :

* M. Martin Tremblay, directeur régional, ministère de la Sécurité publique -23-05-02- information que la Semaine de la sécurité civile se tiendra du 7 au 13 mai sur le thème « Ma sécurité : ma responsabilité ». La Semaine de la sécurité civile est l'occasion pour le ministère de la Sécurité publique (MSP) et ses partenaires de sensibiliser les citoyens de citoyennes aux conséquences d'un sinistre et de leur rappeler qu'en situation d'urgence ou de sinistre, ils sont les premiers responsables d'assurer leur propre sécurité ainsi que celle de leur famille et la protection de leurs biens.

Expédiée :

* M. Kevin Santerre, Constructions HDMS inc. -23-04-12- envoi de la résolution numéro 2023-04-073 selon laquelle le conseil municipal accepte l'offre de prix reçu de Constructions HDMS inc. pour les travaux de réfection du toit du garage municipal.

* Mme Annie Beaulieu, directrice adjointe, responsable du comité Méritas 23-04-12- envoi de la résolution numéro 2023-04-075 selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes fait un don de 200 $ au « Gala Méritas » 2023 de l'école secondaire Serge-Bouchard, tout en ayant trois (3) critères possibles pour l'élève qui sera récipiendaire.

* Mme Annick Morin, cheffe approvisionnement et gestion contractuelle déléguée au transport, Ville de Baie-Comeau 23-04-12- envoi de la résolution numéro 2023-04-076 selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes accepte l'augmentation des tarifs pour le transport adapté pour 2023.

* Mme Isabelle Giasson, directrice générale et greffière-trésorière, Régie de gestion des matières résiduelles de Manicouagan 23-04-12- envoi de la résolution numéro 2023-04-077 selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes accepte le dépôt du rapport financier 2022 de la Régie de gestion des matières résiduelles Manicouagan.

* Mme Lise Fortin, directrice générale, MRC de Manicouagan -23-04-25- envoi de la résolution numéro 2023-04-087 selon laquelle le conseil municipal adopte le projet de Règlement portant le numéro 369-23.

Il est proposé par le conseiller Robert Leblanc, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter le dépôt de cette correspondance.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire suppléant invite la population à poser des questions.

2023-05-098
7370

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR PAIEMENT

Il est proposé par le conseiller Georges Jean, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter pour paiement les comptes apparaissant sur la liste numéro 2023-05-08.

ENGAGEMENT DE CRÉDIT

Aucun

PRÉSENTATION DES RÈGLEMENTS

Aucun

INITIALES DU MAIRE JFG
7371
INITIALES DU SEC.-TRÉS. DH

PRÉSENTATION DES RÉSOLUTIONS

2023-05-099
7371

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2022 DE LA MUNICIPALITÉ DE POINTE-AUX-OUTARDES AINSI QUE LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Mme Geneviève Arsenault, du bureau Mallette, C.A., explique le rapport financier 2022 de la municipalité de Pointe-aux-Outardes ainsi que le rapport du vérificateur. Elle répond également aux interrogations des membres du conseil municipal.

Il est proposé par le conseiller Denis Cardinal, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter les états financiers 2022 de la municipalité de Pointe-aux-Outardes, le tout tel que présenté par la firme comptable Mallette, C.A.

2023-05-100
7371

PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL EN 2022

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 50 397 $ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2022 ;

CONSIDÉRANT QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Jocelyne Bouchard, et résolu à l'unanimité des conseillers votants, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local, tel que déposé dans le rapport financier 2022.

Le conseiller Robert Leblanc, se retire de la décision.

2023-05-101
7371

AUTORISATION D'ENCHÉRIR – VENTE D'IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité, pas sa résolution **#2023-03-052** adoptée lors de la séance du 13 mars 2023, a transmis au bureau de la MRC de Manicouagan, un extrait de la liste des immeubles pour lesquels les débiteurs sont en défaut de payer les taxes municipales afin que ces immeubles soient vendus en conformité avec les articles 1022 et suivants du Code municipal;

CONSIDÉRANT QUE la vente pour défaut de paiement de taxes aura lieu au bureau de la MRC le 8 juin 2023 à 10 h;

CONSIDÉRANT QU' en vertu de l'article 1038 du Code municipal, lorsque des immeubles situés sur le territoire d'une municipalité locale sont mis en vente pour taxes municipales ou scolaires, la municipalité peut enchérir et acquérir ces immeubles par l'entremise d'une personne désignée par le conseil.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Denis Cardinal, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière ou en son absence le conseiller Robert Leblanc, lors de la vente pour défaut de paiement de taxes du 8 juin 2023, à enchérir et à

Formules Municipales - No 6614-MST-spécial

INITIALES DU MAIRE
J.F.G
7372
D.H
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

acquérir, au nom de la Municipalité de Pointe-aux-Outardes, tout immeuble sur son territoire mis en vente, et ce, aux montants suivants :

- F4144_44_5564.00_0000 pour un montant de 6 546,38 $ et plus les frais.

Cette somme, pour ce dossier, équivaut au montant des taxes, en capital, intérêt, pénalité et frais encourus pour procéder à la vente pour défaut de paiement de taxes.

2023-05-102
7372

OFFRE DE SERVICES AKIFER – PLAN DE PROTECTION DE SOURCE D'EAU POTABLE (PPS)

CONSIDÉRANT l'offre reçue d'Akifer pour l'élaboration d'un plan de protection de la source d'alimentation en eau potable (PPS) de la municipalité de Pointe-aux-Outardes ;

CONSIDÉRANT QUE ce plan consiste à définir et planifier la mise en œuvre des mesures de protection requises pour préserver, voir améliorer, la qualité et la quantité des eaux exploitées par la municipalité, et ce, sur la base des menaces qui ont été identifiées dans l'analyse de vulnérabilité ;

CONSIDÉRANT QUE le plan sera produit conformément à la démarche proposée par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCCFP) ;

CONSIDÉRANT QUE par son Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP), le MELCCFP s'est engagé à fournir un soutien financier aux municipalités désireuses d'élaborer leur plan de protection. (70 % des dépenses maximales admissibles).

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Georges Jean, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de mandater la firme Akifer pour le soutien et l'élaboration du plan de protection de source d'alimentation en eau potable comme suit :

- Assistance au programme de financement du ministère
  720,00 $
- Élaboration du plan de protection
  20 640,00 $

Pour un total de 21 360,00 $, plus taxes, dont 70 % seront subventionnés.

2023-05-103
7372

ACHAT PNEUS – CAMION F-550

CONSIDÉRANT les offres reçues pour 4 pneus arrière pour le camion F-550.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Georges Jean, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de procéder à l'achat de 4 pneus 225/70R19.5 LM509 LOGMARCH, auprès d'Atelier de pneus Garo Ltée au coût de 1 343,83 $, pose et taxes incluses.

2023-05-104
7372

ACHAT D'ABAT POUSSIÈRE RUE HARVEY/GAGNÉ

CONSIDÉRANT QU' une partie de la rue Harvey et la rue Gagné sont sur fond de gravier;

INITIALES DU MAIRE
SKG
7373
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

CONSIDÉRANT une demande des résidents du secteur pour mettre de l'abat-poussière pour la période estivale.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Jocelyne Bouchard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de procéder à l'achat de 90 poches de 20 kg de chlorure de calcium auprès de Produits BCM Ltée, au coût de 2 156,30 $, taxes et transports inclus.

2023-05-105
7373

MAISON DES JEUNES LE S.Q.U.A.T. – NETTOYAGES DES FOSSÉS

CONSIDÉRANT QUE la Maison des jeunes, le S.Q.U.A.T. va procéder au nettoyage des fossés dans la municipalité en 2023.

EN CONSÉQUENCE, il est par le conseiller Robert Leblanc, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de faire un don au montant de 1 500 $ à la Maison des jeunes, le S.Q.U.A.T. lorsqu'elle aura procédé au nettoyage des fossés dans la municipalité.

2023-05-106
7373

PROJET – POLITIQUE FAMILIALE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire participer à la continuité d'un projet qui est lié à la poursuite des objectifs de la politique familiale municipale ;

CONSIDÉRANT QUE la Troupe Art'Scène supervise la formation et les pratiques pour les minis Art'Scène en vue de spectacles intergénérationnels ;

CONSIDÉRANT QUE les inscriptions pour les minis Art'Scène ne couvrent pas les frais de formation de la professeure privée ;

CONSIDÉRANT QUE le caractère intergénérationnel de la Troupe Art'Scène fait partie des objectifs de la Politique familiale et M.A.D.A de la municipalité de Pointe-aux-Outardes.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Jocelyne Bouchard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de remettre un montant de 1 500 $ à la Troupe Art'Scène pour superviser la formation et les pratiques pour les minis Art'Scène en vue des spectacles intergénérationnels.

2023-05-107
7373

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION 2023 – LOISIR ET SPORT CÔTE-NORD

CONSIDÉRANT la demande de renouvellement de l'adhésion à Loisir et Sport Côte-Nord.

EN CONSÉQUENCE, il est par le conseiller Robert Leblanc, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes renouvelle son adhésion 2023 auprès de Loisir et Sport Côte-Nord au coût de 329,20 $.

2023-05-108
7373

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - ACQUISITION D'ÉQUIPEMENT DE SPORT

CONSIDÉRANT QUE le service des loisirs désire faire une demande de soutien financier dans la cadre du Programme d'assistance financière aux initiatives locales et régionales en matière d'activité physique et de plein air pour le projet « Acquisition d'équipement de sport »;

Formules Municipales - No 6614-MST-spécial

INITIALES DU MAIRE
J.F.G
7374
DA
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

EN CONSÉQUENCE, il est par le conseiller Denis Cardinal, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de faire l'acquisition de :

-	2 bâtons de baseball adultes town	699,98 $
-	Sacs pour rangement baseball	164,99 $
-	12 cannettes de peinture pour lignes soccer	84,95 $
-	Tableau de pointage portable baseball et soccer	29,52 $
-	2 gants de soccer	64,00 $
-	Sac pour ballons de soccer	14,00 $
-	5 ballons de soccer	125,00 $
-	Matériel d'entrainement pour 12 personnes	1 639,80 $
-	Panier de basket	529,99 $

Pour un total de 3 352,23$, plus taxes. (2 346,56 $, soutien financier et 1 172,86 $, municipalité)

2023-05-109
7374

ENGAGEMENTS – COORDONNATRICES ET ANIMATEURS AU CAMP DE JOUR

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bouchard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'engager les étudiant.e.s suivant.e.s :

- Lily-Jade Larocque et Cara Paquet Lunardi, coordonnatrices et animatrices en alternance pour le camp de jour à 35 heures/semaine, pour une durée de 9 semaines, au taux horaire de 16,50 $ les semaines de coordination et 15,50 $ les semaines d'animation ;
- Magane Imbeault, Maurane Harel-Côté et Mika Durand, animateurs pour le camp de jour à 35 heures/semaine, pour une durée de 8 semaines, au taux horaire de 15,50 $

2023-05-110
7374

PRIX RECONNAISSANCE – RÉSEAU BIBLIO DE LA CÔTE-NORD

CONSIDÉRANT la demande de partenariat du Réseau Biblio de la Côte-Nord pour les Prix reconnaissance des bibliothèques, qui visent à souligner l'apport exceptionnel des bibliothèques municipales dans leur communauté et la région, ainsi que les gens qui y œuvrent;

CONSIDÉRANT QUE la Bibliothèque municipale de Pointe-aux-Outardes est l'une des trois (3) finalistes dans la catégorie Animation.

EN CONSÉQUENCE, il est par le conseiller Georges Jean, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes remette un montant de 200 $, pour la 3e édition des Prix reconnaissance des bibliothèques au Réseau Biblio de la Côte-Nord

Il est également résolu de rembourser les frais de déplacement pour les représentantes de la bibliothèque municipale de Pointe-aux-Outardes, finaliste dans la catégorie Animation et la représentante municipale pour assister au dévoilement des lauréates, qui aura lieu le 2 juin 2023, à Sept-Îles.

2023-05-111
7374

NOMINATION – RESPONSABLE BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

CONSIDÉRANT QUE Mme Lisette Bouchard désirait laisser sa place de responsable de la bibliothèque municipale;

CONSIDÉRANT QUE Mme Johanne Marin est intéressée à devenir responsable de la bibliothèque municipale.

EN CONSÉQUENCE, il est par le conseiller Denis Cardinal, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'entériner la nomination de Mme Johanne Marin au titre de responsable de la bibliothèque municipale de Pointe-aux-Outardes.

INITIALES DU MAIRE JF.G 7375 INITIALES DU SEC.-TRÉS. DH

2023-05-112
7375

LOCATION DE TOILETTES CHIMIQUES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire installer des toilettes chimiques avec urinoir (2) pour la période du 19 mai au 22 septembre 2023 et une (1) sans urinoir pour la période du 19 mai au 30 juin 2023, soit une à la Halte de la Baie, une au Site du Vieux Quai et l'autre au portail d'entrée;

CONSIDÉRANT QUE les toilettes seront nettoyées et vidangées une fois par semaine;

CONSIDÉRANT la demande de prix reçue.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert Leblanc, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter le prix soumis par Sani-Manic Côte-Nord Inc. pour la location de trois (3) toilettes chimiques avec urinoir (2) pour la période du 19 mai au 22 septembre 2023 et une (1) sans urinoir pour la période du 19 mai au 30 juin 2023 qui seront nettoyées et vidangées une fois par semaine, au coût de 7 668,83 $, taxes incluses.

2023-05-113
7375

NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bouchard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de nommer M. Normand Bissonnette au titre de maire suppléant pour la période du 9 mai au 3 juillet 2023.

AFFAIRES NOUVELLES

2023-05-114
7375

ENGAGEMENT - PRÉPOSÉS AUX TRAVAUX PUBLICS ADJOINTS TEMPORAIRES SUR APPEL

CONSIDÉRANT la nécessité d'engager des préposés aux travaux publics adjoints temporaires sur appel pour parer à un surcroît occasionnel de travail selon les périodes.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Georges Jean, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'entériner l'embauche de Mme Nancy Maltais et M. Gilbert Imbeault aux postes de préposés aux travaux publics adjoints temporaires sur appel selon les termes et conditions de la convention collective en vigueur, la rémunération pour ce poste sera la classe 3, échelon

2023-05-115
7375

ACHAT – DOS D'ÂNE

CONSIDÉRANT QU' il manque des dos d'âne, puisqu'on en ajoute sur la rue Harvey-Gagné afin de ralentir la vitesse durant la saison estivale et pour remplacer certains qui sont brisés;

CONSIDÉRANT l'offre de prix reçu.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Denis Cardinal, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de procéder à l'achat de 9 longueurs de dos d'âne (72 pouces) auprès de Signoplus, au coût de 1 797,62 $, taxes et transports inclus.

Formules Municipales - No 6614-MST-spécial

INITIALES DU MAIRE
J.F.G.
7376
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes

2023-05-116
7376

FERMETURE DES AFFAIRES NOUVELLES

Il est proposé par le conseiller Georges Jean, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de procéder à la fermeture des affaires nouvelles.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite la population à poser des questions.

2023-05-117
7376

FERMETURE DE LA SESSION

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bouchard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la présente session soit et est levée, il est 21 h 02.

MAIRE SUPPLÉANT

DIRECTRICE GÉNÉRALE/
GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

Je, Jean-François Gauthier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

MAIRE SUPPLÉANT